

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi 20 juin 2024

Président Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 15 juin 2024

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 11
Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Ludovic PROISY	Brigitte MAINGUET	Charline DECARNIN
Judith TERNIER	Isabelle CANDELIER	Marie-Claire NAESSENS
Fabrice VAN BELLE		Théo VANENGELANDT
Christelle DELEPLACE		Éric TIRLEMONT
Yves MARTIN		

Membres absents ayant donné procuration :

Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER
Denise DUCROUX donnant pouvoir à Marie-Claire NAESSENS
Maurice VANDEWALLE donnant pouvoir à Ludovic PROISY
Olivier MORVAN donnant pouvoir à Fabrice VAN BELLE
Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Yves MARTIN
Vincent DELMER donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT
Guillaume LIETARD donnant pouvoir à Isabelle CANDELIER

Membre absent excusé :

Aurélie MALAQUIN

Membre absent :

/

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION [N°VDV20240620_25

BELLES SORTIES 2025

M. Le Maire EXPLIQUE à l'Assemblée que :

Considérant la volonté de la commune de Vendeville de promouvoir l'accès à la culture pour tous les habitants

Considérant l'inscription 2025 de la commune au dispositif « Les Belles Sorties » de la Métropole Européenne de Lille (MEL),

M. Le Maire invite le Conseil Municipal à :

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le

ID : 059-215906090-20240620-VDV20240620_25-DE



- Accepter que la commune renouvelle son inscription à l'édition 2025 des « Belles Sorties » de la MEL
- sélectionner les 3 structures suivantes : L'oiseau-Mouche, Le Prato et l'Atelier Lyrique de Tourcoing. Le spectacle se déroulera à la Chiconnière, le dernier trimestre 2025.
- Autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention de ce dispositif ou tout autre document lié aux « Belles Sorties 2025 »

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'accepter que la commune renouvelle son inscription à l'édition 2025 des « Belles Sorties » de la MEL**
- **D'approuver la sélection des 3 structures suivantes : L'oiseau-Mouche, Le Prato et l'Atelier Lyrique de Tourcoing. Le spectacle se déroulera à la Chiconnière, le dernier trimestre 2025.**
- **D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer la convention de ce dispositif ou tout autre document lié aux « Belles Sorties 2025 »**

SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance



Charline DECARNIN

Le Maire



Ludovic PROISY